### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

#### MAIRIE DE BONSECOURS



#### **EXTRAIT**

## du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Département de la SEINE-MARITIME Arrondissement de ROUEN

Nombre de Conseillers en exercice

29

Nombre de présents

25

Nombre de pouvoirs

4

Nombre de votants

29

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de Bonsecours, légalement convoqué le cinq avril, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent GRELAUD, Maire.

Conformément à l'article L2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.

Présents: M. GRELAUD, Maire; Mmes & M. ADAM; LEPICARD; COUILLARD; MARCOTTE; BUNAUX; LELEU; HEYTE; RESCHKE, Adjoints au Maire.

Mmes & M. LEFEBVRE; REBISCHUNG; GOUVERNE; MICHEL; MONCHAUX; MARECHAL; LUCIANI; MACE; LOUCHEL; FERON; LEFRANCOIS; GUICHART; LABARRE; MARTIN; HEQUET; BRUNET, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs: M. LEGRIS donne pouvoir à M. LELEU; Mme BEUCHER donne pouvoir à M. COUILLARD; M. COMOR donne pouvoir à M. LABARRE; Mme DROUIN donne pouvoir à M. BRUNET.

Le quorum est atteint.

Secrétaire de Séance : Madame Bérengère GOUVERNE

## 2024.08 - Autorisation de signature : Convention avec l'Association Départementale de Protection Civile 76 - Fête de la Saint-Jean

« Le Conseil Municipal de BONSECOURS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des participants ainsi que des bénévoles au cours de la manifestation de la « Fête de la Saint-Jean » le vendredi 28 juin 2024,

**CONSIDÉRANT** que l'Association Protection Civile Normandie Seine est appelée régulièrement à exercer des missions de dispositifs prévisionnels de secours,

Et après en avoir délibéré,

✓ AUTORISE Monsieur le Maire ou Monsieur l'Adjoint au Maire à signer la convention entre l'Association Protection Civile Normandie Seine et la Ville de Bonsecours, précisant les principes généraux de cette intervention et établissant les relations fondamentales entre les parties. »

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

# Pour extrait certifié conforme, Fait à Bonsecours le 12 avril 2024

Laurent GRELAUD Maire de Bonsecours

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217601038-20240412-2024-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

